

**Séance du 8 décembre 2020 à 20.00 h.**  
**à la salle des fêtes de Baulmes**

Sous la Présidence de Monsieur Steve Deriaz, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 22.09.2020.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Rapport de la commission de gestion 2020-2021 sur la tournée de montagne et vote.
7. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis no 31/2020 relatif au budget pour l'année 2021 et vote.
8. Divers et propositions individuelles.
9. Appel de sortie

L'ordre du jour est accepté est sera suivi tel que présenté.

**1. Appel d'entrée.**

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 32 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents. Les absents sont : MM. Gilles Deriaz, Thomas Gratini, Bruno Metalori et Armin Von Ow ainsi que Mesdames Marianne Cand, Andréa Merz Gratini, Esther Rehacek et Patricia Chambettaz (arrivée tardive).

Le Président informe que le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

**2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 22.09.2020.**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le Président remercie son auteure.

**3. Communications du Bureau.**

Monsieur le Président informe que le port du masque a été rendu obligatoire par Monsieur le Préfet.

Ensuite, il rappelle que lors de la dernière séance, les conseillers avaient accepté la proposition de Monsieur Grégory Perusset concernant un rapport de l'AIVB à ajouter à l'ordre du jour. Ceci n'a pas été fait après discussion avec

Monsieur Gilles Deriaz et Monsieur Thierry Guignard car ils n'étaient pas sûrs d'être prêts. Ils prendront la parole dans les propositions individuelles.

Il informe également que le 7 mars 2021 auront lieu les élections 2021. Pour les conseillères et conseillers qui souhaitent renouveler leur mandat, ils ont jusqu'au 18 janvier 2021 pour signer la liste des candidatures, celle-ci est disponible aujourd'hui, les personnes qui veulent passer à la fin de la séance pour la signer sont les bienvenues. Ensuite la liste sera disponible au bureau de l'Hôtel-de-Ville.

Le dernier conseil a été annulé pour cause de COVID et manque de contenu.

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de démission de la part de Monsieur Christian Cachemaille pour cause de déménagement.

Il informe également qu'il a reçu deux courriers en copie. Le premier concernant le litige concernant les décors du GTP et l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville et un deuxième concernant le Tilleuil de la parcelle 121, rue du Major-Davel, 1446 Baulmes.

L'apéro de fin d'année a été annulé en raison de la situation sanitaire actuelle.

Il demande à Carole Béati, Christian Cachemaille, Cand Marianne, Louis Molnar et Armin Von Ow de passer vers Myriam Deriaz pour signer les jetons de présence.

Rappel pour la fin de la séance, les conseillers doivent rester assis jusqu'à ce que le Président lève l'assemblée.

#### **4. Communications de la Municipalité.**

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic. Il informe que :

- La conduite de la Chaux et Ciment, celle qui est au stand de tir au pistolet qui permet de sortir l'eau des tunnels, a été visitée avec une caméra. Elle était effectivement bouchée. Maintenant qu'elle a été débouchée, l'eau devrait mieux s'écouler. Des contrôles seront effectués ces prochains mois.
- Pour le préavis qui concernait les locaux pour la société de jeunesse et la société de gym, les travaux sont bien avancés et sont bientôt terminés.
- L'immeuble Rue de la gare/Rue du Clos est quasiment fini. La fin du chantier ainsi que la remise des clés sont prévus le 18 décembre 2020. Aujourd'hui, sur 4 appartements, 3 sont déjà loués depuis le 1er janvier ou 1er février 2021. Concernant le cabinet médical, la Municipalité étudie les différentes options possibles pour choisir la meilleure.
- Pour l'Hôtel-de-Ville, les travaux avancent bien. Les sièges sont entrain d'être posés à la salle de spectacles. Au rez supérieur, les travaux ont débuté pour que l'administration soit opérationnelle à fin février. L'ascenseur est bien avancé et devrait être mis en service pour le 23 décembre 2020. Pour le rez inférieur tout est mis en place pour que ce soit fonctionnel le 4 janvier 2021 au plus tard. Une inauguration du bâtiment est prévue le week-end du 8 et 9 mai 2021, à voir avec le Coronavirus si les dates seront maintenues. Finalement, la situation financière provisoire ne présente pas de mauvaise surprise.

Monsieur Steve Deriaz remercie Monsieur Julien Cuérel.

**5. Liste des prochains préavis.**

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic

Ce dernier informe qu'il y aura 1 prochain préavis à savoir :

- La rue du Clos en début d'année 2021. La commission avait déjà été nommée.

**6. Rapport de la commission de gestion 2020-2021 sur la tournée de montagne et vote.**

La parole est donnée à Madame Yveline Guignard, Présidente de la commission.

Elle donne lecture jusqu'à la première observation.

La commission accepte la réponse faite par la Municipalité.

Madame Guignard donne lecture jusqu'à la deuxième observation.

La commission accepte la réponse de la Municipalité

Lecture est donnée jusqu'à l'observation numéro trois.

La commission accepte la réponse de la Municipalité.

Madame Guignard donne lecture jusqu'à l'observation numéro quatre.

La commission accepte la réponse de la Municipalité.

Madame Guignard donne lecture jusqu'à l'observation numéro cinq.

La commission accepte la réponse de la Municipalité.

Lecture est donnée jusqu'à la fin du rapport.

Une discussion est ouverte sur l'ensemble du rapport. La parole n'est pas demandée.

Le Président donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

- d'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte des observation formulées par la Commission,
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion du patrimoine de montagne portant sur l'exercice 2020,
- de donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Le rapport a été voté et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

Une discussion sur l'ensemble est ouverte. La parole n'est pas demandée.

**7. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis no 31/2020 relatif au budget pour l'année 2021 et vote.**

Monsieur Steve Deriaz explique la marche à suivre qui est acceptée par les conseillers.

Monsieur Marc Von Ow, Président de la commission, donne lecture du rapport.

1. Administration générale

820'907.20 en charges                      156'650.00 en revenus

Monsieur le Président ouvre une discussion.

La parole n'est pas demandée.

Point 180.351, Monsieur Claude Deriaz demande si la Municipalité a une voie au Conseil d'administration et est-ce qu'un jour on va arrêter de faire des projets pharaoniques sur le dos des communes.

Monsieur Julien Cuérel répond qu'ils n'ont pas de voie au Conseil d'administration de Travys. Pour les projets, le Canton et les Communes ont très peu de poids.

La parole n'est plus demandée.

2. Finances

607'642.00 en charges                      3'168'001.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

3. Domaines et bâtiments

1'602'542.40 en charges                      1'308'829.43 en revenus

Monsieur Marc Von Ow donne lecture de la remarque.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

4. Travaux

683'207.85 en charges                      320'556.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

5. Instruction publique et cultes

1'115'967.94 en charges                      578'700.00 en revenus

Monsieur Marc Von Ow donne lecture de la remarque.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

6. Police

152'309.30 en charges                      13'500.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

7. Sécurité sociale

582'592.00 en charges                      2'000.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

Monsieur Marc Von Ow donne lecture de la fin du rapport.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Monsieur le Président passe aux conclusions.

En charges : 5'565'168.69                      En revenus : 5'548'236.43

Ce qui fait un excédant de revenus de Fr. 16'932.26.

Monsieur Steve Deriaz ouvre une discussion sur l'ensemble du budget.

La parole n'est pas demandée. Le Président clôt la discussion.

Il donne lecture de la conclusion du préavis à savoir :

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'approuver le projet de budget 2021 tel que présenté.

Il passe au vote.

Le budget est accepté à l'unanimité.

Le Président ouvre une discussion sur l'ensemble. La parole n'est pas demandée.

## 8. Divers et propositions individuelles

Monsieur le Président informe qu'il y a des flyers qui ont été commandés pour faire une petite promotion s'il y a des gens qui sont intéressés à faire partie du conseil. Ils sont à disposition et le seront également dans les commerces de Baulmes dès demain.

Monsieur Thierry Guignard prend la parole afin de faire un retour sur les activités de l'AIVB. Voici le contenu de son rapport :

*« Malgré la COVID 19, l'AIVB n'a pas chômé cette année. L'avancement des travaux a été un peu perturbé par le phénomène.*

*Le comité directeur de l'AIVB a déposé 15 préavis qui ont presque tous été acceptés par le Conseil Intercommunal.*

*Résumé des préavis acceptés :*

- *Réservoir La Montagne : complément pour 2ème filtration, bardage et renouvellement des conduites à la Rue des Scies.*
- *Construction du nouveau réservoir intercommunal des Près-Doux.*
- *Liaison conduite Peney – Essert-sous-Champvent.*
- *Comptes 2019.*
- *Conduite Près-Doux – Vuiteboeuf 2ème étape.*
- *Remplacement conduite EP Grand Rue Champvent.*
- *Remplacement de la conduite EP et pose d'une nouvelle hydrante au Chemin de la Grande Salle à Vuiteboeuf.*
- *Etude hydrogéologique complémentaire à la délimitation des zones de protection du secteur des Près-Doux. (Cette étude a été demandée par le canton, suite au dépôt du projet de construction du réservoir des Près-Doux au canton)*
- *Captage d'eau potable de Vévy, suivi en continu du débit des sources.*
- *Budget pour l'année 2021.*

*Par contre le conseil intercommunal a refusé, dans l'état actuel des choses, le rachat des actions Sagenord en possession de la commune de Champvent.*

*Au niveau financier : La marge d'autofinancement est supérieure aux amortissements et continue avec cette tendance. Il y a un respect de l'équilibre budgétaire avec les emprunts, ce qui relate une bonne situation financière. Le taux de couverture est de 101% pour les prochaines années. Les investissements prévus à court terme, pour la période 2021 – 2025 (5ans) s'élèvent à environ 9 millions de francs.*

*Liste des préavis 2020*

- *Préavis N°1 : Réservoir La Montagne : complément pour 2ème filtration, bardage et renouvellement des conduites à la Rue des Scies pour un montant de 285'000.-*
- *Préavis N°2 : Construction du nouveau réservoir intercommunal des Près-Doux: Travaux spéciaux, pour un montant de 45'000.-*
- *Préavis N°3 : Construction du nouveau réservoir intercommunal des Près-Doux : Prestations d'ingénieurs, pour un montant de 250'000.-*
- *Préavis N°4 : Liaison conduite Peney – Essert-sous-Champvent : Avant-projet, pour un montant de 23'400.-*
- *Préavis N°5 : Assistance technique 2020, pour un montant de 12'000.-*
- *Préavis N°6 : Comptes 2019*
- *Préavis N°7 : Conduite Près-Doux – Vuiteboeuf 2ème étape, étude. Pour un montant de 40'000.-*

- *Préavis N°8 : Préavis extraordinaire : Remplacement conduite EP Grand Rue Champvent. Pour un montant de 100'000.-*
- *Préavis N°9 : Conduite Près-Doux – Vuiteboeuf 2ème étape, prolongation de la conduite pour un montant de 195'000.-*
- *Préavis N°10 : Remplacement de la conduite EP et pose d'une nouvelle hydrante au Chemin de la Grande Salle à Vuiteboeuf pour un montant de 110'000.-*
- *Préavis N°11 : Etude hydrogéologique complémentaire à la délimitation des zones de protection du secteur des Près-Doux.*
- *Préavis N°12 : Captage d'eau potable de Vévy, suivi en continu du débit des sources.*
- *Préavis N°13 : Rachat des actions Sagenord en possession de la commune de Champvent.*
- *Préavis N°14 : Connexion à Sagenord – projet d'exécution.*
- *Préavis N°15 : Budget pour l'année 2021 ».*

Madame Françoise Monnier informe que lors de la 1ère quinzaine de novembre 2020, elle a eu l'occasion de voir un employé communal occupé à meuler les pointes de la barrière de l'Hôtel-de-Ville pendant plusieurs jours et de longues heures. Renseignements pris, il s'est avéré qu'une personne avait demandé à la Municipalité d'effectuer ce travail en raison des dangers que représentaient ces pics acérés. Madame Monnier s'est alors dit que l'on marchait sur la tête. Elle rappelle que ce bâtiment a été construit en 1901 et que le nombre d'enfants qui se sont empalés sur ces pics est incalculable... Cette anecdote a interpellé Madame Monnier et elle ne peut s'empêcher de pousser ici un coup de gueule relativement discret d'ailleurs. Elle s'est alors demandée si les parents d'enfants en bas âge n'avaient pas d'inquiétudes plus grandes et réelles comme la circulation, les voitures et autres engins de chantier, le train, etc... Cette manie du tout sécuritaire l'exaspère prodigieusement. Loin d'elle de souhaiter qu'un enfant ait un accident quelconque mais chacun est bien conscient que le risque zéro n'existe pas. En conclusion, à l'avenir, Madame Monnier ose espérer que la Municipalité faisant preuve d'un bon sens idéal, se donnera le droit de refuser d'entrer en matière sur des demandes aussi loufoques. Elle remercie le conseil et particulier Messieurs les Municipaux de leur écoute.

Monsieur Julien Cuérel répond que ce n'est pas anecdotique et que ce n'est pas de gaieté de cœur que la Municipalité l'a fait. Cela fait déjà depuis que la Halte-Jeux existe que le Canton demande que ce travail soit fait. Ils ont dû le faire pour avoir l'autorisation de l'OAJE pour ouvrir la garderie et l'UAPE.

Monsieur Grégory Perusset demande si les deux lettres reçues par le Président lui sont directement adressées ou si elles sont adressées au Conseil Communal.

Monsieur le Président répond qu'elles sont adressées à la Municipalité, en copie au Président du Conseil. Si le Conseil le demande, Monsieur Steve Deriaz en donnera lecture mais ce n'est pas une obligation de sa part.

Monsieur Grégory Perusset demande donc lecture de ces deux lettres.

Monsieur Steve Deriaz procède à la lecture.

La parole n'est plus demandée.

**9. Appel de sortie**

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 33 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents.

Monsieur le Président lève la séance à 21h05.

Le Président :

La Secrétaire :

Steve Deriaz

Myriam Deriaz

Baulmes, le 23 janvier 2021